



## **MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES ET DE FOURNITURES**

### **ACCORD CADRE**

#### **BORDEREAU DES PRIX**

#### **Marché passé sous la procédure adaptée**

Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**Autorité adjudicatrice**

**LORRAINE TOURISME**

**Objet du marché**

**IMPRESSION ET DIFFUSION CARTE TOURISTIQUE MASSIF DES VOSGES**

**Date limite de réception des offres**

**Le 12 janvier 2018 à 12h00**

# 1. PRIX DES PRESTATIONS

## BORDEREAU DES PRIX

Le candidat doit impérativement chiffrer, dans le présent Bordereau des Prix, l'ensemble des prestations décrites dans le CCP.

Les prix proposés dans l'offre sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation. Ils sont réputés être tout type de dépenses confondues (notamment, les frais administratifs, les frais de déplacements, de repas, d'hébergement...).

Lot	N° de prix	Désignation	Prix unitaire en € HT	Taux de TVA*	Prix unitaire en € TTC
01	1	IMPRESSION ET LIVRAISON DE 48 000 exemplaires en français, 15 000 exemplaires en allemand et 7 000 exemplaires en néerlandais			
01	2	IMPRESSION DE 1 000 exemplaires supplémentaires (à la suite de l'impression initiale) quel que soit la langue			
01	3	IMPRESSION DE 2 000 CARTES AFFICHES			
01	4	IMPRESSION DE 100 exemplaires supplémentaires de la carte affiche (à la suite de l'impression initiale)			
01	5	CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON d'une carte-affiche à 500 adresses différentes dans le Grand Est + envoi solde des cartes à 1 point Grand Est			
01	6	CONDITIONNEMENT ET LIVRAISON d'une carte-affiche à 50 adresses supplémentaires (à la suite de l'envoi des 500 adresses initiales) dans le Grand Est			

\* Taux de TVA applicable : Taux réduit (appliquer le taux de TVA en vigueur dans le pays de réalisation de la prestation).

A \_\_\_\_\_, le

Le prestataire  
(cachet et signature)

« Lu et approuvé »  
(mention manuscrite)